CR 81 Agriculteurs Responsables

IL EST TEMPS DE RENDRE L'AGRICULTURE AUX AGRICULTEURS

Journal départemental - Décembre 2018

La Tribune Rurale du Tarn

Il est temps de renverser le système !

Agriculteurs, nous sommes prisonniers d'un système que nous condamnons depuis 1992 : la PAC. Malheureusement, la FNSEA unie avec les grands groupes et celui de la finance a pris le dessus. Cette collaboration nous a asservis et dirigés droit vers la misère. Nous avons perdu une large partie de notre indépendance et nous sommes devenus leurs prisonniers.

Notre esprit Gaulois a presque totalement disparu. L'exploitation familiale a perdu sa dimension dans son travail. Les technocrates ont confondu l'alimentation de l'Homme avec des matières comme le bois, le métal et le plastique.

L'alimentation est une valeur incompressible qui permet le maintien du terroir, une source de sécurité alimentaire et la poursuite de notre savoir.

Les contrôles n'ont enrichi que notre vocabulaire : piliers, ICHN, MAE, CVO… Cela occupe nos esprits et nos bureaux. Mais notre portefeuille se vide : cela nous conduit à la faillite, à la destruction de la famille et vers le pire. Nous avons perdu notre bon sens, celui de vivre dignement du fruit de notre travail.

On nous parle d'importations de produits saturés en glyphosate, et autres produits interdits chez nous, qui contaminent nos assiettes et qui contribuent à alourdir le bilan carbone planétaire.

On voudrait nous donner des leçons d'écologie, tout en oubliant les accords transatlantiques (OMC, CETA, MERCOSUR). Les grands groupes doivent donner l'exemple et indiquer au gouvernement le chemin pour demander **l'exception agriculturelle !**

Sauvons notre histoire et le respect du travail de nos anciens en redevenant nous-même.

Stop à l'arnaque : le libre-échange oui, mais avec des normes fiscales, sociales et environnementales équitables.

Condamnons ce système de perfusion qui ne marche pas, nous perturbe et nous torpille tous les jours.

Par un vote décisif, retrouvons l'espoir en faisant confiance à une équipe responsable et engagée.

Retrouvons notre bon sens paysan. **Le Tarn ne doit pas être absent pour agir** et renverser le système. N'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs. Votez ! Votez CR81 !

Xavier PALOUS,
agriculteur à Castres
et président de la CR 81

Coordonnées : Coordination Rurale TARN
Roudil - 81100 CASTRES
Tél : 09 87 38 50 20 - 06 80 14 27 80 Mail : midipyrenees@coordinationrurale.fr

Halte au « vino bashing » !

Après nous avoir matraqué pendant des années avec la loi Évin, le constat est plutôt minable.
Les médias se sont relayés pendant des années afin de stigmatiser la consommation de vin, aujourd'hui nous nous apercevons que l'alcoolisme fait des ravages parmi les jeunes mais est-ce uniquement à cause du vin ? Non les jeunes boivent aussi des alcools forts et cette consommation peut avoir des conséquences très graves. Chaque année, des jeunes en écoles supérieures organisent des fêtes où l'alcool coule à flots !! Du vin ?? Que nenni ! De la vodka, du whisky, de la tequila… Le nombre de comas éthyliques augmente, les accidents mortels aussi.
Notre système tend à infantiliser la population, à la faire culpabiliser : les journalistes ne peuvent pas parler de tel où tel alcool sans ajouter « avec modération » !!
Alors que se passe-t-il ? La baisse du taux d'alcoolémie au volant fait-il baisser l'alcoolisme ? Non ! Certes, celui qui conduit ne boit pas, mais qu'en est-il de ceux qui ne conduisent pas ? Arrêtons de nous voiler la face, les interdits n'ont jamais résolu les problèmes. Au contraire, les Français sont devenus les champions pour les contourner !!
Les experts de l'UNESCO ont estimé que le repas gastronomique à la française, avec ses rituels et sa présentation, remplissait les conditions pour rejoindre la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. C'est la première fois que la gastronomie d'un pays accède à ce statut. Le vin est un vecteur majeur de convivialité et de notre art de vivre. Que serait un repas gastronomique sans vin ?
La CR demande aux responsables politiques d'arrêter de diaboliser le vin. Les vignerons sont leaders en consommation responsable, pas dealers.

Jean-Louis Médalle
Viticulteur et élevage lait Bio à Catelnau-de-Lévis

AGRICULTURE 2030 : vers un retour des serfs et des vilains ?

Aujourd'hui, on parle d'investisseurs qui souhaitent acheter de la terre agricole et nous avons l'impression qu'il s'agit là d'une fatalité… C'est évident qu'avec les rentabilités limitées de ces dernières années on imagine mal comment un agriculteur peut sereinement investir dans du foncier, et même, on commence à se demander comment l'enfant qui reprend l'exploitation va pouvoir indemniser ses frères et sœurs tant le prix du foncier n'est pas corrélé à la rentabilité de cette terre exploitée.

Il est grand temps d'agir pour que nos enfants puissent encore choisir le modèle agricole dans lequel ils souhaiteront travailler, qu'ils puissent choisir d'être propriétaire ou pas de leur outil de travail.

L'idée n'est pas de réformer une énième fois le rôle de la Safer car la Safer ne peut rien faire lorsqu'un investisseur (un Chinois ou une coopérative) propose d'acheter une exploitation dans sa globalité alors que les voisins proposaient une découpe du parcellaire. **L'idée est de modifier la fiscalité du foncier en faveur des agriculteurs « actifs » par rapport aux investisseurs.**

Il a bien été imaginé des crédits d'impôts pour permettre à certains d'investir dans de l'immobilier à moindre coût car la France manquait de logements, alors pourquoi ne pas imaginer un système qui permettrait aux agriculteurs de travailler chez eux en toute indépendance afin de mieux nourrir le monde ?

Imaginer une solution où une terre agricole, si elle est achetée par un agriculteur dit « actif », serait composée de deux parties : une partie « non amortissable », et une partie « amortissable », basée par exemple sur le même principe que la distinction entre la nue-propriété et l'usufruit d'un bien.

De cette manière, l'investissement **« terres agricoles » pour un agriculteur correspondrait exactement à la réalité : un placement à long terme et un placement dans l'outil de travail quotidien.**

L'équivalent de la nue-propriété pourrait correspondre à la partie « non amortissable de la terre », c'est-à-dire un bien durable fait pour durer après la carrière de l'agriculteur ; et l'équivalent de l'usufruit du bien pourrait devenir une partie « amortissable de la terre ».

Par exemple, un agriculteur achète à 20 ans : il a le droit d'amortir 80 % de la valeur acquise car on considère qu'il va utiliser le bien pendant une longue période. Si l'agriculteur achète à 55 ans, il n'aura le droit d'amortir que 30 % car on considérera alors que son achat se rapproche d'un investissement.

Tout n'étant qu'une question de volonté, il est probablement temps de rappeler à nos élus le souhait des agriculteurs de pouvoir investir dans leur outil de travail afin de ne pas revenir au Moyen Âge, lorsque les paysans n'avaient le choix qu'entre deux options : appartenir au seigneur (en étant un serf), ou bien travailler sur une terre qui ne leur appartenait pas et payer des impôts au seigneur (un vilain).

Vanessa Vialettes,
grandes cultures en bio à Virac

SORTIR DU PIÈGE

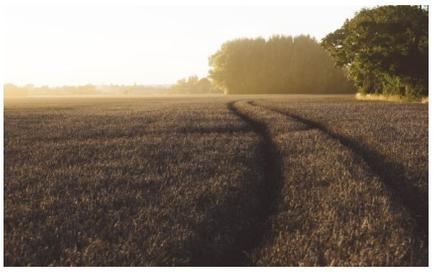

On ne peut pas durablement produire avec de lourdes contraintes et charges françaises et vendre au prix mondial ; les aides publiques ne peuvent combler cette différence. Bref, nous subissons des distorsions de concurrence qui ruinent tous nos efforts.

La Coordination Rurale ne se perdra jamais dans de grands débats idéologiques (pour ou contre la mondialisation, etc.), mais nous cherchons, à chaque problème posé, des solutions concrètes, allant dans le bon sens.

Prenons un exemple : en France, l'utilisation du glyphosate est contestée, en particulier parce qu'on a trouvé des résidus de cette molécule dans des produits alimentaires.

Ce n'est pas surprenant si l'on sait que, de par le monde, les OGM Round-up ready sont produits avec de fortes pulvérisations de glyphosate (20 litres par hectare sur les sojas d'Amérique du sud).

Les importations massives de maïs américain, de soja sud -américain, de canola (colza) canadien, de coton, ainsi que leurs dérivés (huiles, tourteaux), tous OGM, contiennent des dérivés de cette molécule.

Au contraire, en France, où ces OGM sont interdits de culture, l'usage du glyphosate est mieux encadré, à des dosages 5 à 10 fois inférieurs, il n'est jamais épandu sur des cultures qui doivent être récoltées ; d'ailleurs, les analyses n'en décèlent pas sur les graines françaises.

Nous ne sommes pas des scientifiques, et donc ne sommes pas pertinents pour décréter la dangerosité de cette molécule, nul doute cependant que l'utilisation massive et répétée par voie aérienne ne peut être comparée à l'usage modéré qui est pratiqué chez nous, en particulier dans le cadre de l'agriculture de conservation.

Ainsi, si on veut être efficace, la première décision incontournable consisterait à interdire les importations de graines et dérivés OGM porteurs de glyphosate.

Or, le gouvernement français vient de prendre la plus mauvaise décision et nous trompe tous en se contentant d'interdire son usage en France. Les consommateurs vont ingérer encore plus de glyphosate au travers d'importations augmentées d'OGM.

Il est temps de faire reconsidérer cette position absurde qui méprise autant les uns que les autres et de tirer des conclusions justes du débat actuel : bloquer les importations de ces OGM, interdits de production chez nous, supprimera une distorsion de concurrence ; voilà un moyen concret pour commencer à sortir notre agriculture du piège dans lequel elle est enfermée.

Alain Reilles,
production végétale
et semences à Lasgraisses.

L'appel de la forêt ! Vraiment ?

Le loup ne sait pas lire les textes de loi pourtant il sait que ça ne risque pas de barder quand il attaque un troupeau de moutons. Ni les cris, ni les gesticulations, ni la colère, ni la rage et encore moins les larmes de l'éleveur ne l'empêcheront de se servir pour le dîner. Le berger ne lui fait pas peur.

Cependant, cette pitance ne nourrit pas son instinct sauvage de chasseur mais plutôt son caractère opportuniste. Il est plus facile d'emporter un agneau que de battre le buisson pour avoir un chevreuil. Surtout que cet agneau est offert par l'État.

Et la question que l'on doit tous se poser : un loup devenu fonctionnaire est-il toujours sauvage ? Avec un coût pour la collectivité de 80 000 euros par loup et par an peut-on parler d'une bête sauvage ou bien d'un animal entretenu ?

Les espaces sauvages n'existent pas en France ; ce sont des espaces dits « naturels » où coexistent des humains, des animaux domestiques et des animaux sauvages. Cette coexistence repose depuis des siècles sur un équilibre qui par ses architectures, ses systèmes agricoles, sa faune, sa flore, ses reliefs… font la beauté et l'originalité de notre pays.

L'élevage et notamment le pastoralisme sont fragiles dans ces endroits. C'est un métier dur dans des conditions dures.

Avec 500 loups en France on peut aisément considérer que l'espèce n'est plus en danger. La Coordination Rurale propose de revoir le classement du loup par la convention de Berne, équivalente au traité espagnol, pour que les bergers puissent à nouveau bien défendre leurs animaux. Et tous les équilibres seront préservés.

Notre territoire ne peut pas recevoir ce prédateur qui a naturellement besoin de grands espaces.

LE MOUTON NE DOIT PAS RESTER TONDU !

Notre terroir, notre climat, la proximité avec Roquefort, nos races adaptées, sont autant d'atouts à mettre en avant pour encourager la filière ovine dans le Tarn.

Pourtant, en 40 ans, nous avons perdu la moitié de notre cheptel ovin, et dans le même temps cette perte a été compensée par des importations depuis la Nouvelle-Zélande ou l'Australie. On marche sur la tête ! Nous avons le contexte idéal pour ce type d'élevage, et nous laissons les autres s'approprier notre marché local. Dans notre région, le mouton est le plus grand combattant de la friche avec la chèvre. Développer l'élevage ovin et mettre en avant les services qu'il rend (entretien des paysages, des chemins ruraux…), c'est aussi un bon moyen de réconcilier le grand public avec l'élevage.

Installons des jeunes, favorisons les circuits courts, mettons en avant la qualité de notre production. Les labels existent, généralisons-les sur notre territoire, ils apporteront de la valeur ajoutée aux producteurs qui pourront alors vivre dignement.

La Coordination Rurale du Tarn à la Chambre d'agriculture favorisera cette production, pour que l'élevage ait une place légitime et incontournable dans notre agriculture départementale.

Sébastien Panis
éleveur ovins lait
à Montredon-Labessonnié

EN 2017, LES AGRICULTEURS ONT TIRÉ LES MARRONS DU FEU ! ET EN 2018 ?

L'expression *« tirer les marrons du feu »* est souvent mal employée ; on l'entend pour exprimer une opportunité alors qu'il s'agit de dénoncer une duperie.

Loin de moi l'envie de faire un cours de littérature, mes anciens professeurs en seraient outrés. Cependant la ressemblance de cette méprise avec la situation de l'agriculture française est intéressante. Dans une des fables de La Fontaine, le singe demande au chat de sortir les marrons en train de griller au prétexte que ses pattes ne le lui permettent pas. Mais il les mange au fur et à mesure. Comment ne pas penser à l'organisation humaine et économique de l'agriculture ?

Bénéfices records, acquisitions, internationalisation, optimisation… pour les groupes agroalimentaires alors qu'un tiers des agriculteurs ont un revenu inférieur à 350 euros par mois et que pour tout le monde la situation reste très difficile. Il semblerait que l'appétit des singes soit insatiable. Toujours plus de marrons tirés et toujours moins de revenus.

Beaucoup d'entre nous se sentent dégoûtés par l'agriculture et beaucoup de jeunes lui tournent le dos. La crise qu'elle traverse perturbe tous nos repères, partiellement dans des secteurs totalement dans d'autres.

Mais il est une question pertinente que l'on doit se poser : est-ce l'agriculture ou l'organisation de l'agriculture qui est en cause ? Intiment liées par le passé on doit aujourd'hui les dissocier pour enclencher un changement nécessaire.

Depuis 1992 les idées de la Coordination Rurale reposent sur l'agriculture, son travail et ses prix et non sur des primes et des politiques hors-sol et versatiles. Le changement est encore possible, pour cela l'engagement est obligatoire pour que les jeunes agriculteurs puissent avoir confiance en leur métier et leur avenir.

Venez rejoindre la Coordination Rurale du Tarn et votez pour elle en janvier prochain !

Jérôme Roussel,
production lait de vache
à Labastide-Denat.